

COMMUNIQUE



Le 13 juin 2006

Report de l'Assemblée Générale d'Eurotunnel au 27 juillet 2006

A la suite des déclarations dans la presse de certains détenteurs de dette très subordonnée, Eurotunnel a demandé à ces derniers de lui présenter leurs réflexions dans des délais compatibles avec la situation difficile dans laquelle se trouve le Groupe, situation dont Eurotunnel rappelle qu'elle a suscité le déclenchement d'une procédure d'alerte de la part des commissaires aux comptes.

En conséquence, l'Assemblée Générale des actionnaires prévue le 12 juillet 2006 est repoussée au 27 juillet prochain. Il s'agira d'une Assemblée Générale Ordinaire d'Eurotunnel SA et d'Eurotunnel Plc convoquée de façon extraordinaire avec pour ordre du jour la restructuration financière.

Eurotunnel est parfaitement consciente des perturbations que ce report peut créer pour les actionnaires dont elle partage l'insatisfaction devant les retards ainsi créés, mais elle souhaite donner toutes les chances de réussite à la restructuration consensuelle en cours.